

en ligne en ligne

BIFAO 63 (1965), p. 19-32

Herman De Meulenaere

La statue du général Djed-ptah-iouf-ankh, Caire JE 36949 [avec 4 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

9782724710885

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)

Musiciens, fêtes et piété populaire

Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

LA STATUE DU GÉNÉRAL DJED-PTAH-IOUF-ANKH

(CAIRE JE 36949)

PAR

M. H. DE MEULENAERE

La statue-bloc que je présente ici a été retirée de la Cachette de Karnak par Legrain qui la mentionne brièvement dans un des rapports de ses fouilles (1). Depuis sa découverte la pièce a été pratiquement ignorée. Une copie des inscriptions, faite pour le Wörterbuch, a été publiée par Otto, sans traduction ni commentaire (2). La statuette me semble cependant mériter une étude plus approfondie, car les divers renseignements qu'elle communique aident non seulement à préciser la nature des pouvoirs et le rôle du personnage représenté, le général Djed-ptah-iouf-ankh, mais aussi à replacer celui-ci dans son milieu historique.

D'une exécution très soignée, la statuette, haute de 44 cm., est faite en schiste gris-vert (3) et représente un homme accroupi sur un socle, le dos appuyé à un pilier. Sa tête est couverte d'une grande perruque lisse qui laisse à découvert les oreilles. Il est enveloppé dans une robe ceinturée qui l'enserre jusqu'aux chevilles et d'où ne sortent que les bras et les pieds. Les mains, croisées à plat, reposent sur les genoux. Sur le côté, le bras et la saillie de la cuisse et de la jambe sont bien indiqués. La conservation de la statuette est presque parfaite; il ne lui manque, outre le bout du nez, que de menus éclats aux coins du socle qui ont enlevé quelques signes de l'inscription.

La date, suggérée par l'attitude du personnage et les particularités stylistiques (4), est explicitement indiquée par les cartouches de Psammétique I qui figurent sur

- (1) LEGRAIN, RT 27 (1905), p. 81.
- ⁽²⁾ Otto, MDIAK 15 (1957), p. 205-206.
- (3) Je dois ces renseignements ainsi que les photos qui accompagnent cet article à

l'obligeance de mon ami B. V. Bothmer.

(4) Cf. Egyptian Sculpture of the Late Period (Brooklyn, 1960), p. 37-38. — Voir les planches I-IV accompagnant le présent article.

Bulletin, t. LXIII.

3

les épaules, $W: h-ib-r^c$ à droite et $Psm\underline{t}k$ à gauche (1). D'autres inscriptions sont gravées sur la face antérieure, sur le pilier dorsal, sur la tranche du socle et devant les pieds.

I. – TITRES ET GÉNÉALOGIE DE DJED-PTAH-IOUF-ANKH.

A. Le plat du socle, devant les pieds (2), porte une ligne d'inscription :

« Le connu véritable du roi qui l'aime (a), Djed-ptah-iouf-ankh, né de Nekhtisis (b)».

- (a) Appellation commune à tous les grands dignitaires des époques éthiopienne et saïte, entre autres Aba (Christophe, ASAE 43 [1945], p. 59), Harwa (Gunn-Engelbach, BIFAO 30 [1930], p. 794, 800, etc.), Montouemhat (Leclant, Montouemhat, p. 254), Nesnaisout (Ranke, ZÄS 44 [1907], p. 43), Petamenemope (Loukianoff, ASAE 37 [1937], p. 221), Smataouitefnakht (Daressy, ASAE 18 [1918], p. 30).
- (b) Nom rare, qui ne figure pas dans les Personennamen de Ranke, mais qui est attesté en grec sous la forme $N_{\varepsilon\chi}\theta\tilde{\eta}\sigma_{\iota\varepsilon}$ (Sammelbuch, III 6803, col. II, ligne 10).
- B. Le pilier dorsal est occupé par deux colonnes d'inscriptions qui se font face (3):

« Le féal auprès d'Amon-Rê, maître du Trône du Double-Pays, le prince et comte, chef des troupes (a), Djed-ptah-iouf-ankh (b)».

(1) Le nombre de statues du règne de Psammétique I, portant des cartouches sur les épaules, est important; voir par exemple Egyptian Sculpture of the Late Period, n° 22, 29, 31, 32, 34. Le plus souvent on trouve Psmtk sur l'épaule droite et W3h-ib-r° sur l'épaule gauche, mais cette règle n'est pas absolue; cf. Egyptian Sculpture of the Late Period, p. 26.

(2) Plusieurs statues-blocs du début de la 26° dynastie portent une inscription sur le plat du socle, devant les pieds; cf. Egyptian

Sculpture of the Late Period, p. 39.

(3) Les piliers dorsaux des statues tardives offrent rarement des inscriptions en colonnes affrontées. Je ne puis signaler que Caire 1236 (BORCHARDT, Statuen und Statuetten [CGC] IV, p. 123), British Museum 37905 (inédit), un fragment retrouvé à Dimeh (Kamal, ASAE 16 [1916], p. 186) et un autre fragment dans la collection J. J. Klejman à New York (inédit; photo communiquée par B. V. Bothmer).

- (a) La distinction entre les titres mr mnf?t et mr mš° (Inscr. II) est difficile à établir. Les deux termes, tout en désignant sans doute des corps d'armée différents (Goedicke, MDIAK 18 [1962], p. 42-43), semblent parfois se confondre (Gauthier, ASAE 33 [1933], p. 48-49: mh ib nsw hnt mnf?tf, var. mš°f). A l'instar de Djed-ptah-iouf-ankh, le célèbre Ouahibrè de Sais était à la fois mr mnf?t et mr mš° (Gauthier, ASAE 22 [1922], p. 97).
- (b) Sur le d final, voir les remarques et références bibliographiques réunies par Leclant, Montouemhat, p. 249-250.

« Le féal auprès de Montou-Rê, seigneur de Thèbes, le prince et comte, commandant de l'armée (c), conducteur des contingents étrangers (d), Djed-ptah-iouf-ankh (e)».

- (c) Sur le titre militaire hiwty, cf. De Meulenaere, Riv. Stud. Or. 34 (1959), p. 16 et Yoyotte, dans Mélanges Maspero, I 4, p. 139.
- (d) Cf. infra, Inscr. III, note (r).
- (e) Cf. supra, note (b).
- C. Sur les épaules, à droite (→)
 (a)»; à gauche (←)
 (b)».
 (a) Le féal auprès du roi Ouahibrê
 (b)».
 (a) Le prophète du roi de Haute et de Basse
 (b)».
 - (a) L'emploi du nom Ouahibrê derrière le titre royal nbty est insolite; sur le sens de la formule im; h hr + nom royal, cf. De Meulenaere, CdE 31 (1956), p. 253; Baer, Rank and Title in the Old Kingdom, p. 44-45.
 - (b) Sur ce titre de Djed-ptah-iouf-ankh, qui concerne probablement le service du roi vivant (comparer Baer, o.c., p. 45-46), voir Otto, l.c., p. 196. Un autre « prophète des statues du roi Psammétique, vivant éternellement» est représenté dans la statue British Museum 1682 (inédite; d'après ma copie). La plupart des fonctionnaires religieux, chargés d'entretenir le culte royal, semblent pourtant avoir été attachés au service du pharaon défunt; on connaît les titres « prophète de Ouahibré, défunt» (Louvre N. 663 = Otto, l.c., p. 206; British Museum 15021, inédit), « prêtre-ouab de Ouahibré,

défunt» (Louvre E 11895, inédit [d'après photo communiquée par B. V. Bothmer]; fragment coll. Amherst 260 = Catalogue of the Amherst Collection, p. 27 [d'après photo]; British Museum 15021, inédit) et « prophète des statues de Ouahibré, défunt» (Berlin 2108 = LD III, 271 [c]).

II. — LE PROSCYNÈME.

Partant du côté droit pour aller se terminer sur la face antérieure, un long proscynème se développe sur les tranches du socle :

- « ¡ Offrande que donnent Amon-Rê, maître du Trône du Double-Pays, Montou-Rê, seigneur de Thèbes, et la grande ennéade qui est à Ipet-Sout (a): pain, bière, bétail et volailles, ¡ toutes choses bonnes et pures, tout ce qui sort de leurs tables d'offrandes, ³ pour le ka du prince et comte, grand ami (b), conducteur du corps des archers (c), chef des détachements (étrangers) (d), qui combat contre (e), ¼ le général Djed-ptah-iouf-ankh, fils de Hor (f)».
 - (a) A l'exception du nom Montou-Rê, abrégé en Montou, le même proscynème se lit sur la statue Caire JE 36665 qui appartient au vizir Nespakachouty, un contemporain de Psammétique I (cf. De Meulenaere, CdE 38 [1963], p. 74).
 - (b) Assez fréquent aux époques antérieures (Wb. IV, p. 138), le titre smr '; tend à se raréfier à la Basse Epoque et ne se retrouve plus que chez quelques hauts fonctionnaires d'époque saîte, tels que Montouemhat (Leclant, Montouemhat, p. 254) et Harerô (Louvre E 3867, inédit [d'après photo]).
 - (c) Nous avons sans doute ici une orthographe tardive du titre hrp tm3t (Wb. V, p. 307), emprunté à l'Ancien Empire; voir les références réunies par Fischer, JNES 18 (1959), p. 267-268 et Goedicke, JEA 46 (1960), p. 61.

- (d) Apparemment le titre mr <u>ist</u> (Wb. V, p. 403) dont le second élément apparaît sous la forme <u>ist</u> à la ligne 2 de la grande inscription; celle-ci fournit en même temps des précisions sur la nature de ces troupes mercenaires.
- (e) La lecture des deux derniers signes est assurée; Отто, l.c., p. 205 n'a pas reconnu le premier. Sur 'h's construit avec r, voir Goedicke, JEA 48 (1962), p. 32.
- (f) Malgré Otto, l.c., p. 205, le nom est probablement complet.

III. — LA GRANDE INSCRIPTION.

Le devant de la robe porte une inscription de 8 lignes, séparées par des traits horizontaux. Ce texte comporte la titulature développée de Djed-ptah-iouf-ankh, des éléments autobiographiques et un appel aux vivants :

« Le prince et comte, chancelier royal, ami unique, le bien-aimé (a), confident du roi à la tête ^a de son armée (b), bouche de Sa Majesté (c) au sein (d) du contingent des Asiatiques (e), conduisant leurs troupes (f) (lorsqu'il fut) envoyé ^a par le roi pour repousser les barbares (g), aux paroles duquel le roi se fia (h) au jour (i) du grand conseil (j), distingué par le roi (k) à cause de ses pensées ^a excellentes (l), prononçant des jugements sagaces dans le conseil des nobles (m) et départageant ceux-ci (n) à côté du roi (o), de sorte qu'ils furent satisfaits de ses propos (p), commandant de l'armée (q), ^a conducteur des contingents étrangers (r), chef des troupes (s), Djed-ptah-iouf-ankh. Il dit : O prophètes et pères divins qui entrez dans le lieu ^a sacré pour célébrer les rites dans Ipet-sout, vous aimerez la vie et vous oublierez la mort en louant (t) le seigneur des dieux pour qu'il vous fasse prospérer ^a dans son temple,

Bulletin, t. LXIII.

4

en même temps que vous honorerez mon ka conformément au rituel en disant : Offrande à Amon-Rê, maître du Trône du Double-Pays, pour le ka de Djed-ptah-iouf-ankh (u). Qui honorera mon ka, son ka sera honoré (v), (car) je suis un mort qui mérite d'être honoré (w). Comme on agira (à mon égard), on sera traité (x). C'est un monument (qu'on laisse derrière soi) que (d'avoir eu) un bon caractère (y)».

- (a) Appellation très fréquente à l'époque envisagée, cf. Wb. II, p. 102.
- (b) Mh ib n nsw avec métathèse honorifique et génitif indirect comme sur les statues Caire 666 (Borchardt, Statuen und Statuetten [CGC], III, p. 14), Stockholm 86 (Piehl, dans Actes du 8° Congrès International des Orientalistes, p. 50) et Mond-Myers, Temples of Armant, II, pl. XVIII, fig. 6. De même qu'aux époques antérieures (Fischer, JNES 19 [1960], p. 262), cette épithète, dans les inscriptions autobiographiques de Basse Epoque, est le plus souvent additionnée d'un complément circonstanciel qui se compose des prépositions m ou fint suivies d'un substantif ou d'une indication de lieu; pour des exemples avec fint, voir entre autres Gauthier, ASAE 33 (1933), p. 48-49; Gunn-Engelbach, BIFAO 30 (1930), p. 802 (Louvre A 84); Borchardt, Statuen und Statuetten (CGC), III, p. 19 (Caire 672); Loukianoff, ASAE 37 (1937), p. 221 (Caire JE 36578; lire fint t'swy).
- (c) A lire r n $hm \cdot f$ avec métathèse honorifique comme dans mh ib n nsw à la première ligne. Ce procédé est fréquent dans les textes d'époque saïte; le sic de Otto est donc superflu. Comparer Wb. II, p. 390 et Caire 559, l. 9: $dhn \cdot kwi \ r \ r \ n \ bity$ « je fus nommé bouche du roi de Basse Egypte» (Janssen, dans $Studi \ Rosellini$, II, p. 128).
- (d) A lire m-k3b (Wb. V, p. 10); cf. les graphies explicites dans des contextes similaires: Caire 42226, h, l. 4 (Legrain, Statues et statuettes [CGC], III, p. 64), Caire 42230, d, l. 5 (ibid., p. 74), Philadelphie 42.9.1, l. 18 (Ranke, MDIAK 12 [1943], p. 114); Montet, Kêmi 8 [1946], pl. XVI, l. 2.
- (e) Le terme 'smw désigne des Asiatiques sans qu'il soit possible de l'appliquer à un peuple déterminé; cf., en outre, Chap. V. Commentaire Général. Le mot t, indiquant de façon générale une «corporation» (Gardiner, JEA 24 [1938], p. 170-172), réfère, dans le cas présent, à des unités militaires; je suis tenté de traduire le même terme par « compagnons de combat» dans la titulature

de l'usurpateur du sarcophage d'Ankhnesneferibré (Sander-Hansen, Die religiösen Texte auf dem Sarg der Anchnesneferibre, p. 4) et dans un texte du temple d'Edfou, édité par Alliot, RdE 5 [1946], p. 67, l. 4.

- (f) A lire $\underline{tst} \cdot sn$, cf. supra, Inscr. II, note (d).
- (g) Apparemment le mot pdtyw (Wb. I, p. 570), s'appliquant généralement à des troupes ennemies d'origine étrangère; voir aussi Chap. V. Commentaire Général.
- (h) Sur ce sens de 'h' hr, cf. Wb. III, p. 219 [18]. Pour d'autres exemples tardifs dans un contexte semblable, cf. Caire JE 37386 (Gunn-Engelbach, BIFAO 30 [1931], p. 795), Turin 2201 (Buhl, The Late Egyptian Anthropoid Stone Sarcophagi, pl. VIII), San Francisco 54664 (Egyptian Sculpture of the Late Period, pl. 68, fig. 176), Philadelphie E. 16025 (inédit; copié sur l'original).
- (i) Pour l'emploi absolu de hrw en qualité de complément circonstanciel de temps, voir Edel, Altägyptische Grammatik, p. 127, § 303; Lefebyre, Grammaire, p. 76, § 132. Pour des exemples de Basse Epoque, cf. Gunn-Engelbach, l.c., p. 795 (Caire JE 37386) et Philadelphie E. 16025 (inédit; copié sur l'original).
- (j) Comme sh n srw, sh '; désigne sans doute le conseil suprême qui est présidé par le roi et auquel assistaient les hauts fonctionnaires du pays et les généraux. Ceci ressort clairement de l'introduction de la « Sagesse d'Ankhchechonq» où sont relatés des faits qui ont eu lieu sous la 26° dynastie : pour dénoncer la conspiration dirigée contre lui, Pharaon convoque dans son palais à Memphis le haut conseil (t. knbt) et les généraux (Stricker, OMRO 39 [1958], p. 58). Le « jour du grand conseil» est mentionné sur une stèle inédite de la Première Période Intermédiaire (photo FERE 13549). D'habitude, les textes du Moyen Empire utilisent le terme sh n srw (Sinouhé 184; Griffith-Newberry, El Bersheh, II, pl. XIII, 23). Imitant un de ses ancêtres enterré à Siout (Urk. VII, p. 59, l. 11), le vizir Gemnefhorbak se qualifie de spd r? m sh n srw (Turin 2201 = Buhl, o.c., pl. VIII). A la Basse Epoque on se sert aussi de l'expression « jour de la convocation des nobles » (Philadelphie E. 16025; inédit). Comparer les formules similaires réunies par Fischer, JNES 19 [1960], p. 267.

- (k) Pour exprimer l'idée d'une distinction particulière de la part du roi ou des dieux, les autobiographies tardives font usage de différents verbes tels que tnì (Clère, RdE 6 [1951], p. 143; Vienne 62 = Wreszinski, Aegyptische Inschriften... Wien, p. 141; Louvre C 112 = Pierret, Recueil d'inscriptions, II, p. 33), stnì (Caire JE 37386 = Gunn-Engelbach, l.c., p. 795; Gauthier, Mon. Piot 25 [1921/1922], p. 183-184; Caire 687 = Montet, Kêmi 7 [1938], p. 152), stp (Lefebure, Tombeau de Pétosiris, II, p. 75, inscr. 102), stnt (Montet, Kêmi 8 [1946], pl. XVI, l. 2; Caire 29306 = Gauthier-Maspero, Sarcophages des époques persane et ptolémaïque [CGC], I, p. 223) et sur (Ibid., p. 223). Ces verbes sont généralement suivis des prépositions tnt «à la tête de», r « au-dessus de», hr ou n «à cause de». La sagesse des paroles exprimées ou des conseils donnés justifie dans bien des cas la prééminence que le souverain accorde à certains hauts fonctionnaires de son entourage (Otto, Die biographischen Inschriften der ägyptischen Spätzeit, p. 110-112).
- (1) Dans les expressions parallèles (Otto, Gott und Mensch, p. 34), le mot shrw est le plus souvent accompagné des épithètes mnh ou ikr (Chassinat, RT 25 [1903], p. 60; Jelinkovà-Reymond, Djed-Her-le-Sauveur, p. 127; Buhl, o.c., pl. VIII).
- (m) Spd ns (Wb. IV, p. 109) est moins fréquent à la Basse Epoque que spd r (Отто, Die biographischen Inschriften der ägyptischen Spätzeit, p. 75). A en juger par l'expression parallèle spd r m sḥ n srw (voir note [j] et Spiegelberg, RT 26 [1904], p. 42), les deux clichés peuvent être considérés comme des synonymes.
- (n) Les deux cornes se lisent wp (Wb. I, p. 298); ici le verbe est employé au participe et suivi du pronom dépendant sn comme complément d'objet.
- (o) A lire r gs nsw avec métathèse honorifique comme sur la stèle d'Apriès à Mitrahine (Gunn, ASAE 27 [1927], p. 229-230). Pour l'emploi de r gs en rapport avec le roi, cf. aussi Caire JE 36711 (Gunn-Engelbach, l.c., p. 796).
- (p) Dans les clichés parallèles (Spiegelberg, RT 26 [1904], p. 43; Urk. II, p. 25; Janssen, De Traditionele Egyptische Autobiographie, I, p. 53-54), htp·sn est régulièrement précédé de la préposition-conjonction r qui introduit une proposition consécutive; celle-ci se construit également sans conjonction

- (Lefebvre, Grammaire, \$ 742-743), comme il semble être le cas ici. Pour st-r, cf. Firchow, ZÄS 79 (1954), p. 91-92; Otto, Gott und Mensch, p. 142-143.
- (q) Cf. supra, Chap. I. B, note (c); bien qu'on rencontre déjà l'orthographe s' mš' à l'époque éthiopienne, elle ne devient fréquente qu'à partir de la 30° dynastie et des Ptolémées (Posener, RdE 11 [1957], p. 121).
- (r) Le signe en dessous de sim est assez indistinct mais sa lecture est assurée par la présence du même titre sur le pilier dorsal. Pour l'emploi du mot bistyw, appliqué aux contingents mercenaires de l'époque saîte, voir Sauneron-Yovotte, BIFAO 50 (1952), p. 171; ici, le terme ne peut désigner que les troupes asiatiques mentionnées à la ligne 2.
- (s) Cf. supra, Chap. I. B, note (a).
- (t) Cf. la variante hr hswt de la statue-bloc Boston, Museum of Fine Arts 29.731 (Dows Dunham, JEA 15 [1929], p. 165, pl. XXXIII, 2).
- (u) Cette orthographe « sportive» du nom Djed-ptah-iouf-ankh n'est pas sans parallèle; comparer en particulier, pour Djed-khonsou-iouf-ankh, Newberry, Scarabs, pl. XXXVII, n° 25; Caire 42207 (Legrain, Statues et Statuettes [CGC], III, pl. XIV); WAG 173 (Steindorff, Catalogue of the Egyptian Sculpture, pl. CXVI, 173 F).
- (v) Pour la même formule, voir Lefebure, Le tombeau de Pétosiris, II, p. 69 (inscr. 89, l. 6), p. 95 (inscr. 137, l. 6); Steindorff, Catalogue of the Egyptian Sculpture, pl. CXV, 167 A (WAG 167).
- (w) Sur les clichés de ce type, voir Lefebure, ASAE 21 (1921), p. 57-59 et Le tombeau de Pétosiris, I, p. 114-115.
- (x) Formule étudiée par Lefebure, ASAE 21 (1921), p. 54-56. Dans les textes parallèles, elle est généralement précédée de wn (Leningrad 2962 = Tourajeff, ZÄS 48 [1910], p. 161; Moscou 5959 = Tourajeff-Malmberg, Statues et Statuettes de la collection Golénischeff [en russe], p. 57-58) ou wnn (Caire 535 = Borchardt, Statuen und Statuetten [CGC], II, p. 86; Caire JE 36578 = Loukianoff, ASAE 37 [1937], p. 222; Louvre A 85 = Lichtheim, JNES 7 [1948], p. 172; etc.). L'interprétation grammaticale de Lefebure, qui

- suggère la chute d'un f derrière wn(n) ir(r), me semble moins correcte que celle de Gunn-Engelbach, BIFAO 30 (1931), p. 797, note 1 qui traduisent «if there is a doer (of good), (good) is done to him».
- (y) La variante la plus fréquente de cette formule est mnw pw irt bw nfr (cf. les statues Caire 535, Moscou 5959, Leningrad 2962, Louvre A 85, mentionnées dans la note précédente; Copenhague NCG 713 = Koefoed-Petersen, Catalogue des bas-reliefs et peintures, pl. L, 50). On trouve aussi mnw pw dd bw nfr (Lefebyre, Le tombeau de Pétosiris, II, p. 89, inscr. 125, l. 4) ou bw ikr (Ibid., p. 95, inscr. 137, l. 5; cf. Id., ASAE 21 [1921], p. 57). Pour mnw pw kd nfr, cf. Barns, Five Ramesseum Papyri, p. 6, mais les textes de Basse Epoque préfèrent généralement l'expression kj nfr (Caire JE 36728 = Legrain, RT 29 [1907], p. 175; British Museum 55306 = Gunn-Engelbach, BIFAO 30 [1931], p. 812).

IV. — COMMENTAIRE GÉNÉRAL.

Djed-ptah-iouf-ankh, le fonctionnaire auquel appartient la statuette étudiée ici, a vécu au commencement de la 26° dynastie. Il ressort clairement de sa titulature que sa charge principale consistait dans l'exercice de commandements militaires. « Confident du roi à la tête de son armée», il cumula plusieurs fonctions hautement distinguées : « général, chef des troupes, commandant, conducteur du corps des archers». De façon particulière, il semble avoir détenu l'autorité supérieure des contingents étrangers, engagés comme mercenaires dans l'armée égyptienne. A ce propos, les renseignements sont abondants : à la fois « conducteur des contingents étrangers» et «chef des détachements étrangers», Djed-ptah-iouf-ankh se flatte d'avoir été la « bouche de Sa Majesté au sein du contingent des Asiatiques» et d'avoir « conduit leurs troupes lorsqu'il fut envoyé par le roi pour repousser les barbares». Son poste de général lui donnait accès au « grand conseil» où il se distinguait par des propos excellents et des jugements sagaces. Bref, le propriétaire de la statuette comptait incontestablement parmi les fonctionnaires les plus éminents de son époque, et l'inscription qu'il nous a léguée devient de ce fait un document historique.

Je n'entreprendrai pas ici la discussion des différents termes militaires attestés dans l'inscription, bien que ceux-ci me paraissent tout à fait aptes à éclaircir un

certain nombre de problèmes relatifs à l'organisation de l'armée saïte. En revanche, la question des troupes mercenaires requiert davantage l'attention. Leur présence dans l'armée de Psammétique I, et le rôle qu'ils jouèrent dans la reconquête du pays par le fondateur de la 26° dynastie, avaient été signalés par les écrivains grecs (1) sans que des sources égyptiennes eussent confirmé cette information. Toutes les fois qu'un texte hiéroglyphique avait livré le nom d'un général saïte, préposé à des contingents étrangers, il s'agissait d'un personnage postérieur au règne de Psammétique I (2).

Quant à la nationalité de ces corps de mercenaires, l'emploi du terme 'mw ne permet guère de penser aux secours militaires que Gygès, roi de Lydie, envoya à Psammétique I après avoir sécoué le joug assyrien vers 655 av. J.-C. (3). Il est probable que l'inscription aurait désigné ceux-ci par le terme him-nbwt (4). Ainsi, si l'on s'en tient au texte égyptien, il ne pourrait apparemment s'agir que d'auxiliaires sémitiques. Or la participation de contingents sémitiques aux opérations militaires de Psammétique I, déjà relatée par Diodore (I, 66), devient presque une certitude lorsqu'on accepte la nouvelle interprétation qu'on a récemment proposée pour un passage de la Lettre d'Aristéas, relatif à l'envoi d'auxiliaires juifs au roi Psammétique (5). Pour mettre en lumière ces faits, la statuette de Djed-ptah-iouf-ankh est un document de première importance.

Reste à déterminer à quelles opérations militaires le texte fait allusion. N'oublions d'abord pas que le nom même de Djed-ptah-iouf-ankh suggère qu'il est originaire de Basse Egypte, et probablement de Memphis. Aurait-il été chargé de la surveillance du « Camp des Tyriens», établi dans cette ville (6), avant d'être envoyé à Thèbes ? L'hypothèse d'une origine thébaine de sa famille est décidément à écarter : tous les grands fonctionnaires militaires et administratifs de l'entourage de Psammétique I

⁽¹⁾ Kienitz, Die politische Geschichte Aegyptens vom 7. bis zum 4. Jahrhundert, p. 37.

⁽³⁾ Voir Sauneron-Yoyotte, BIFAO 50 (1952), p. 171, note 2; Vercoutter, BIFAO 48 (1949), p. 187; ajouter à ces noms le « supérieur de l'armée des Haounebout » Bocchoris, mentionné sur un fragment de vase à libation découvert en Italie (Pallotino, Atti della Accademia Nazionale dei Lincei 1951, Rendiconti, Classe di Scienze morali, storiche

et filologiche, ser. VIII, 6 [1952], p. 580-590).

⁽³⁾ Kienitz, o.c., p. 11-12.

⁽⁴⁾ Vercoutter, l.c., p. 195-196.

^{(1952),} p. 131-135.

⁽⁶⁾ Sur cette importante colonie asiatique voir, entre autres, Spiegelberg, Kêmi 2 (1929), p. 110-111; Sauneron-Yoyotte, Vetus Testamentum 2 (1952), p. 132; etc.

sont des hommes du Nord (1). Si Djed-ptah-iouf-ankh s'est établi à Thèbes à un moment donné de sa vie, c'est sans doute parce qu'il eut l'occasion de combattre le grand ennemi de la frontière méridionale de l'Egypte : le Royaume de Kouch. Aussi maigres qu'elles soient, les informations historiques qu'on possède suffisent à distinguer au moins deux campagnes de Psammétique I contre le roi Tanoutamon (2). Après avoir réussi à mettre la main sur Thèbes en l'an 9 de son règne (656 av. J.-C.), le roi saîte n'a certainement pas manqué d'installer des garnisons en Haute Egypte pour maintenir un système défensif solide. Il est très probable que Djed-ptah-ioufankh a été transféré à Thèbes dans le cadre de cette politique de sécurité.

Des généraux qui ont servi sous Psammétique I, Djed-ptah-iouf-ankh est le seul dont le nom a été conservé dans un document d'origine thébaine (3). Cet indice invite à rechercher quels procédés le fondateur de la dynastie saïte a utilisés pour étendre sa domination sur Thèbes. Devenu maître du Delta et contrôlant, par l'intermédiaire du « chef de la navigation » Petisis, les affaires de Moyenne Egypte (4), Psammétique I ne s'imposa à Thèbes qu'en 656 av. J.-C. (5), lorsqu'il fit adopter sa fille Nitokris par la divine épouse, Chepenoupet II, fille de Piankhi (6). Remarquons que la mainmise de Psammétique I sur la principauté d'Amon, où gouvernait le « directeur du Sud » Montouemhat à la manière d'un véritable roi, s'accomplit exactement de la même façon qu'au temps de Kachta, lorsque celui-ci, sans se manifester personnellement à Thèbes, imposa sa fille Amenirdis comme associée et héritière de Chepenoupet I (7). Par des procédés identiques les deux souverains ont cherché à atteindre le même but : assujettir l'état divin d'Amon sur le plan religieux sans toucher ouvertement à son autonomie politique. Psammétique I était suffisamment intelligent pour comprendre que la concentration de tant de pouvoirs dans la main d'un seul homme, Montouemhat, laisserait Thèbes à l'abandon après la mort de celui-ci. Renonçant volontairement aux armes pour subjuguer la principauté, il préféra sagement attendre qu'elle se rende à lui de son propre gré.

⁽¹⁾ Cf. infra, p. 31.

^{(1952),} p. 133-134.

⁽³⁾ Voir De Meulenaere, *CdE* 31 (1956), p. 256.

⁽⁴⁾ Sur le rôle de Petisis et ses rapports avec Psammétique I, voir De Meulenaere, De Vestiging van de Saïtische Dynastie, dans Orien-

talia Gandensia 1 (1964), p. 99-101.

⁽⁵⁾ C.à.d. en l'an 9 de son règne, puisque l'an 8 de Tanoutamon apparaît encore sur une stèle thébaine, cf. Kienitz, o.c., p. 14-15.

⁽⁶⁾ D'après la célèbre stèle de l'adoption de Nitokris (CAMINOS, JEA 50 [1964], p. 71-101).

⁽⁷⁾ LECLANT, ZÄS 90 (1963), p. 78.

Aucun indice ne permet de supposer que le fondateur de la 26° dynastie ait tenté une intervention à Thèbes au début de son règne. Telle est au moins l'impression qu'on recueille en lisant le célèbre texte de la « Pétition de Petisis», contenu dans un papyrus démotique de la John Rylands Library à Manchester (1). La relation des premiers voyages de Petisis, fils de Irtouerou, dans le Sud du pays, jusqu'à Assouan où il se procure des matériaux de construction pour le temple d'el-Hibe, ignore l'existence de Thèbes (6,7-8,14). Un autre document, la statue Berlin 17700, offre une indication peut-être plus nette encore (2). Son propriétaire Nesnaisout fut investi par Psammétique I de hautes fonctions dans neuf villes différentes du Delta et de Haute Egypte. Tandis que dans huit cas sa nouvelle dignité est indiquée par le terme h:ty-c « prince», le neuvième, qui se rapporte à Thèbes, ne lui attribue qu'un titre obscur qu'il convient peut-être de lire rsw « observateur». Ne semble-t-il pas que Psammétique I a de la sorte reconnu implicitement la souveraineté de l'état divin d'Amon, gouverné par Montouemhat ?

Même après la mort de Montouemhat, Psammétique I ne cessa pas de témoigner une indifférence presque totale à l'égard de la vieille cité d'Amon. Nul envoi massif de fonctionnaires du Delta pour occuper les plus hauts postes de l'administration civile, ni de prêtres pour gérer les biens de la principauté divine. Le vizir Nespakachouty, en fonction durant les premières années du règne de Psammétique I (3), n'a plus de successeur à Thèbes. Le roi saïte se borne à confier sa fille à la garde de majordomes originaires de Basse-Egypte : Pabasa d'abord, Aba ensuite (4). En dehors de cela, seul le maintien d'une garnison militaire, commandée par un général de son entourage, semble avoir formé l'objet de ses préoccupations. C'est à cet égard que la statuette de Djed-ptah-iouf-ankh peut être considérée comme un document historique d'un intérêt particulier.

Que dire enfin de la haute autorité de l'armée au temps de Psammétique I ? Il est incontestable que le roi saïte a choisi ses généraux parmi les chefs militaires de son pays natal. Comme il était lui-même originaire d'une région où l'influence libyenne était profondément enracinée, il n'est guère étonnant que ceux-ci portent parfois

```
(1) R. Ryl. dem. IX (GRIFFITH, Catalogue of the Demotic Papyri, III, p. 60-112).
```

p. 71-77.

(4) In., De Vestiging van de Saiïtsche Dynastie, dans Orientalia Gandensia 1 (1964), p. 102.

Bulletin, t. LXIII.

5

⁽²⁾ RANKE, ZAS 44 (1907/1908), p. 42-54.

⁽³⁾ DE MEULENAERE, CdE = 38 (1963),

des noms à consonance étrangère: tels ce Keref (1) et ce Peteshahdedet (2) qui sont sans doute liés à des familles d'extraction libyenne. D'autres, comme Smataouitefnakht, étaient très probablement apparentés à la maison royale (3). Djed-ptah-ioufankh, enfin, avait vraisemblablement des attaches avec Memphis que Psammétique I détenait en apanage de son père Néchao I (4).

⁽¹⁾ In., CdE 31 (1956), p. 255-256.

⁽²⁾ Paris, Petit Palais 307 = Collection de M. Gustave Posno: Antiquités égyptiennes, Album (Paris, 1883), pl. II.

⁽³⁾ DE MEULENAERE, De Vestiging van de Saïtische Dynastie, dans Orientalia Gandensia 1 (1964), p. 101.

⁽⁴⁾ ID., BIFAO 60 (1960), p. 126.



Face

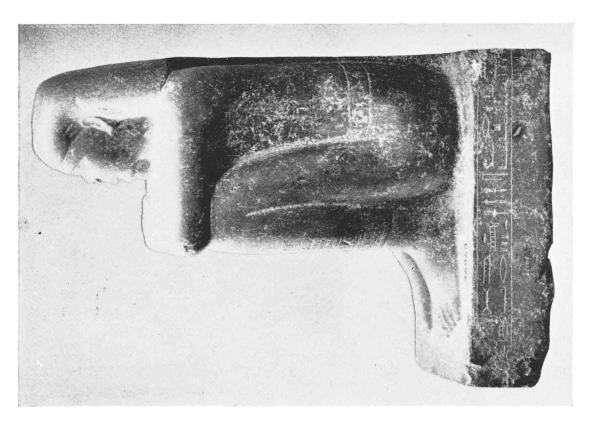
Dos

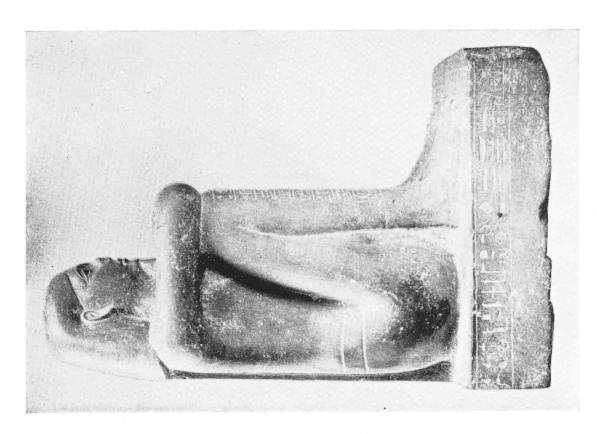
Statue-Bloc Caire JE 36949.

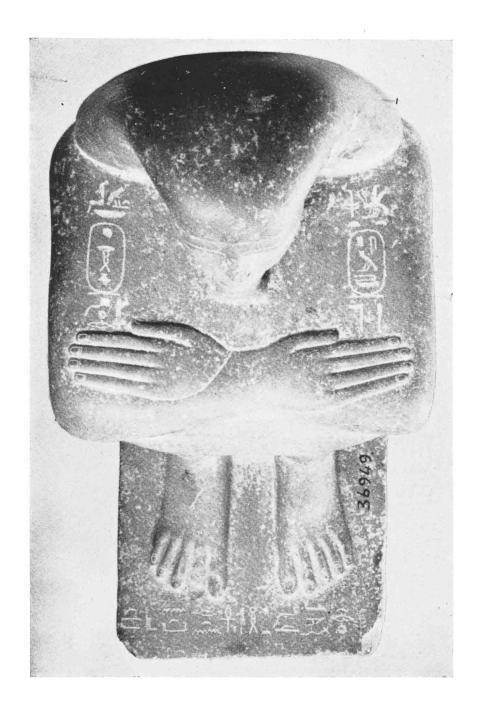




BIFAO 63 (1965), p. 19-32 Herman De Meulenaere La statue du général Djed-ptah-iouf-ankh, Caire JE 36949 [avec 4 planches]. © IFAO 2025 BIFAO en ligne







Statue-Bloc Caire JE 36949.